RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Responsable des espaces verts

Au sein d'une ville ou d'un regroupement de communes, le ou la responsable des espaces verts dirige les équipes chargées de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Directeur/directrice espaces verts et biodiversité

Secteurs professionnels : Architecture urbanisme paysage, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime la nature, J'aime me déplacer, voyager, J'aime organiser, planifier



© welcomia/iStock/Getty Images

Le métier

Squares, jardins, parterres : le ou la responsable des espaces verts supervise l'entretien et l'aménagement de l'ensemble des espaces végétalisés d'une ville ou d'une communauté d'agglomérations, avec l'objectif d'offrir aux habitants un meilleur cadre de vie. En concertation avec les élus et les riverains, il ou elle soumet des projets de réaménagement de parcs, de création d'îlots de fraîcheur, et sélectionne de nouvelles essences à planter. Contrôler régulièrement l'état de santé des végétaux, au moyen de diagnostics phytosanitaires, fait aussi partie de ses missions. Au quotidien, ce ou cette responsable d'équipe gère les plannings des personnels de son service, répartit les tâches, suit les chantiers et l'approvisionnement en fournitures (terreau, plantes, outils), ainsi que le budget. Le métier comprend aussi un volet plus administratif comme la recherche de subventions. Afin d'impliquer les citoyens, il faut aussi organiser des actions de médiation culturelle : journées thématiques sur le développement durable, communication sur les techniques d'entretien respectueuses de l'environnement mises en œuvre et sur le choix des espèces végétales plantées. Certains postes nécessitent de réussir un concours de la fonction publique territoriale.

Les études

Après le bac

2 ans pour préparer le BTSA aménagements paysagers.

2 ans pour préparer un BTSA complété par la licence pro aménagement paysager : conception, gestion, entretien (1an).

bac + 2

→ BTSA aménagements paysagers

bac + 3

→ Licence pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien

Emploi et secteur

Secteur

Architecture urbanisme paysage

Pour aller plus loin

Librairie



PARCOURS

Architecture, urbanisme et paysage

Paru le 19/07/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'aime la nature →
J'aime me déplacer, voyager →
J'aime organiser, planifier →

Autres métiers à découvrir

- Technicien paysagiste
- Ouvrier paysagiste
- Paysagiste
- Technicien de rivière
- Hydrobiologiste